

1 NOMBRE DE TRAVAILLEURS SUIVIS

Le bilan de la surveillance des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants concerne les travailleurs dans les activités civiles ou militaires (domaines médical et vétérinaire, nucléaire, industriel et de la recherche) et les travailleurs exposés à la radioactivité naturelle.



395 040

TRAVAILLEURS SUIVIS
PENDANT L'ANNÉE 2019

Cet effectif de 395 040 travailleurs inclut les 25 328 travailleurs exposés à la radioactivité naturelle, essentiellement des personnels navigants de l'aviation civile ou militaire soumis au rayonnement cosmique.

En 2019, l'effectif est en croissance de 1,2 % par rapport à 2018 dans la continuité de ce qui a été observé ces dernières années. Cette augmentation concerne principalement les personnels navigants (+1 090 travailleurs, soit +5%), le domaine médical et vétérinaire (+7 297 travailleurs, soit +3%) et celui de l'industrie nucléaire (+ 327 travailleurs, soit +1,5%). Les effectifs dans l'industrie non nucléaire et dans la recherche sont stables voire en légère baisse.

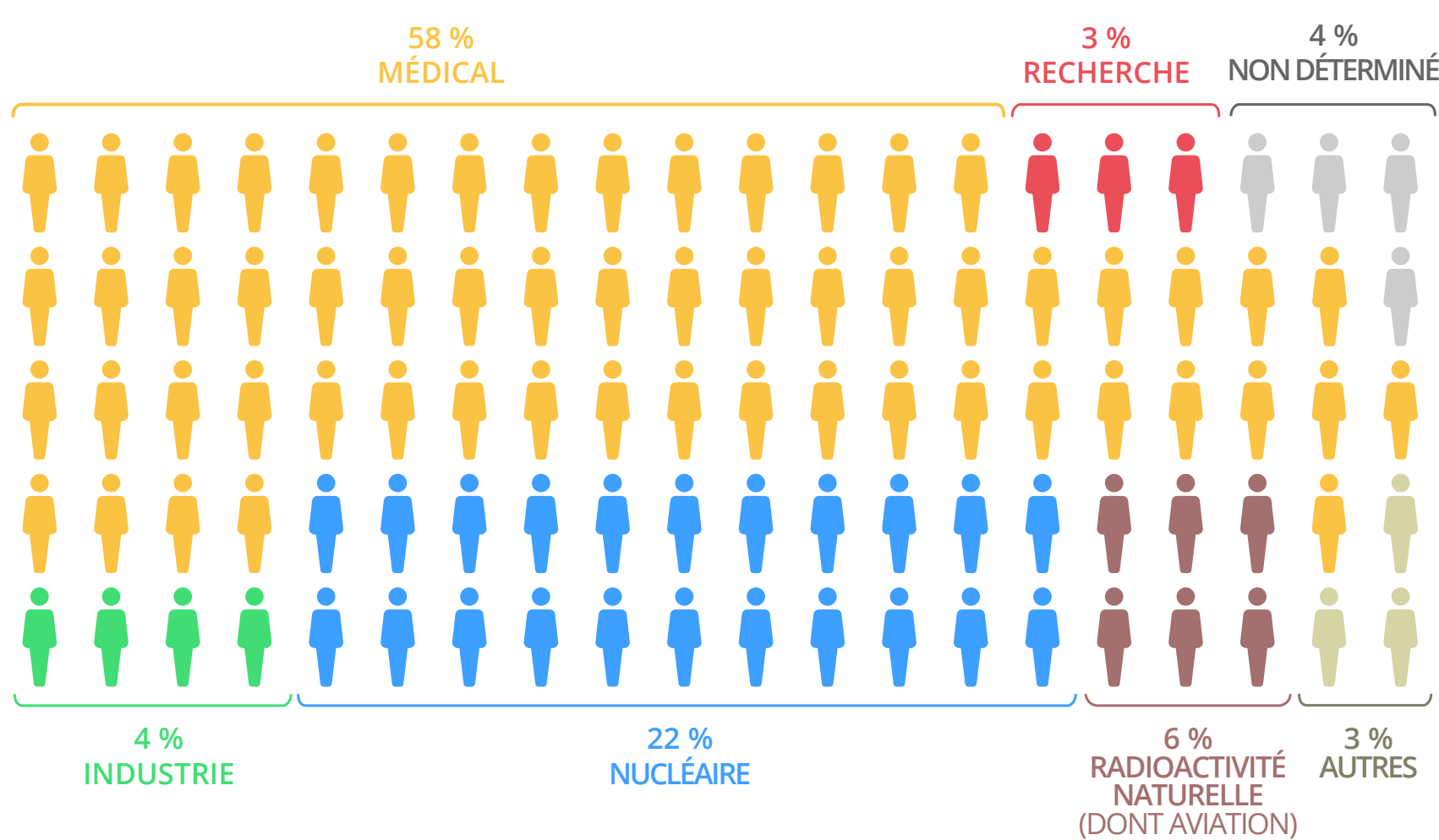


+1,2 %

AUGMENTATION DES EFFECTIFS
SUIVIS EN UN AN

Pour chaque domaine d'activité, le bilan est élaboré à partir des données de la surveillance individuelle de l'exposition externe des travailleurs enregistrées dans le système SISERI.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ



2 BILAN DES EXPOSITIONS EXTERNES

L'ensemble de l'effectif suivi est surveillé par une dosimétrie externe qui consiste à mesurer (ou calculer dans le cas des personnels navigants) les doses reçues suite à une exposition externe à un champ de rayonnements ionisants (rayons X, gamma, bêta, neutrons...).



76,3 %

DES TRAVAILLEURS SURVEILLÉS
N'ONT REÇU AUCUNE DOSE

Sur l'ensemble de l'effectif suivi, le bilan de l'exposition 2019 montre que la grande majorité des travailleurs (76,3 % des travailleurs surveillés) est non exposée ou à des doses inférieures au seuil d'enregistrement.



5*

TRAVAILLEURS ONT DÉPASSÉ LA
LIMITE ANNUELLE
RÉGLEMENTAIRE DE 20 mSv

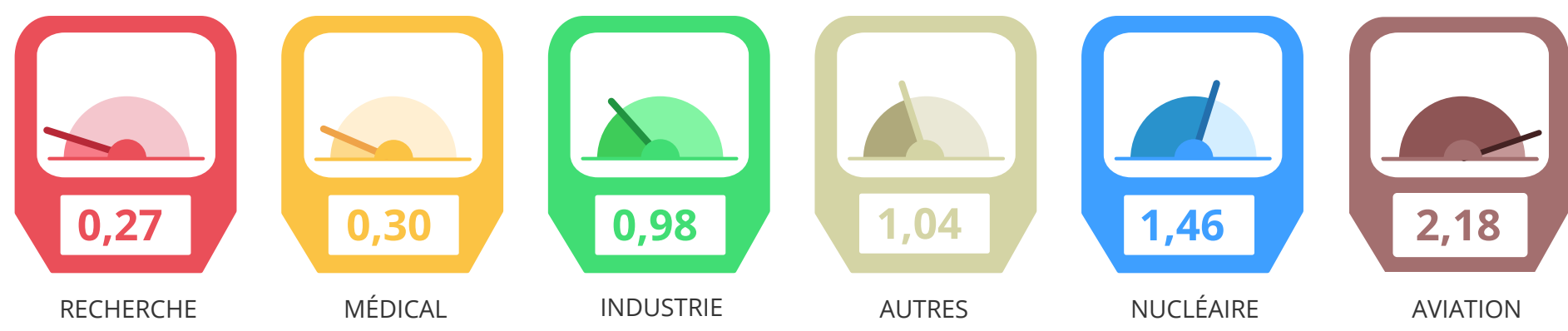
Tous domaines confondus, la dose individuelle moyenne sur l'effectif exposé est de 1,20 mSv en 2019 (calculée sur un effectif de 93 547 travailleurs) contre 1,12 mSv en 2018.

* dont 3 retenus par défaut, en l'absence d'un retour du médecin du travail sur les conclusions de l'enquête

ANALYSE PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

Comme les années précédentes, il existe des disparités fortes entre les différents domaines d'activité. Les personnels navigants de l'aviation, exposés au rayonnement cosmique, présentent les doses individuelles moyennes les plus élevées, suivis par les travailleurs de l'industrie nucléaire puis non nucléaire. Dans le domaine médical et vétérinaire et dans celui de la recherche, la dose individuelle moyenne est plus faible.

DOSE INDIVIDUELLE MOYENNE PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ (mSv)



3 BILAN DES EXPOSITIONS INTERNES

La surveillance de l'exposition interne concerne les travailleurs amenés à travailler en présence de sources non scellées et susceptibles d'incorporer des substances radioactives par inhalation, par pénétration transcutanée, par blessure, voire par ingestion.

SURVEILLANCE DE ROUTINE

La surveillance de routine a pour but principal de vérifier que les travailleurs ne sont pas contaminés dans les conditions normales de travail.

228 808
EXAMENS

DONT
1 089
POSITIFS

0,5 %

D'EXAMENS
POSITIFS

Par rapport à 2018, le nombre d'analyses réalisées a diminué d'environ 13 %. Mais la part d'examens positifs reste du même ordre de grandeur (0,5 % en 2019, 0,4 % en 2018 et 0,7 % en 2017).

SURVEILLANCE SPÉCIALE

La surveillance de routine est complétée par une surveillance spéciale lorsqu'un événement particulier, avec suspicion de contamination, survient au cours des activités.

10 053
EXAMENS

DONT
1 545
POSITIFS

15 %

D'EXAMENS
POSITIFS

En 2019, 10 053 examens ont été réalisés dans le cadre de la surveillance spéciale, parmi lesquels 94 % dans le domaine nucléaire. La proportion de résultats positifs est en légère hausse (+1 %) par rapport à 2018.

